



Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1. Débitrice: **SOLEX SA**, Rue du Cendrier 15 / CP 1106,
1211 GENEVE
2. Déclaration de faillite: 17.01.2011
3. Suspension de faillite: 04.04.2011
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 02.05.2011
5. Avance de frais: CHF 3'400.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But: commerce de produits, investissement, prise de participation, en particulier avec les pays de l'ex-Union Soviétique, ainsi que prestation de tout objet et tout service en relation avec le but social.
Pour tout renseignement :
Groupe n°2 022/388.89.02
2011 000025 Y / OFA2

Office des faillites
1227 Carouge GE

00623275

